



COMpte RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatre octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Patrice BURLANDO, Jean-Pierre MADONIA, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC, Pierre BONNET, Alfred FURLIN, Jacqueline ROLFE.

Absents représentés : Mmes et Mrs Laurent REMY (Procuration donnée à Frédérique ROUSTANG) Agnès FELIX (Procuration donnée à Sabine NAEL), Aude MOUHET (Procuration donnée à Éric AUDIBERT).

Absents excusés : Henri COLOMBO, Lucienne QUINANZONI, Jacqueline HOUSSARD.

Mme. Sabine NAEL a été nommée secrétaire.

COMMANDE PUBLIQUE

2017_057. ATTRIBUTION DU MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉ DE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE ET DE RÉFECTION DU CHEMIN DES LONES.

Monsieur le Maire propose, consécutivement à la procédure de mise en concurrence sous forme de marché à procédure adaptée concernant les travaux de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable et à la réfection de la voirie du chemin des Lones d'attribuer le lot n° 1 à la société SAUR pour un montant de 136 109.01 € HT et le lot n°2 à la société EIFFAGE pour un montant de 60 978 € HT.

Vote : Adopté à l'unanimité.

URBANISME

2017_058. AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PERMIS D'AMÉNAGER POUR LA CRÉATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT EN CŒUR DE VILLAGE.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à déposer une demande de permis d'aménager nécessaire à la poursuite du projet de création d'un parc de stationnement polyvalent constituant la phase 1 de l'opération d'aménagement du cœur de village.

Vote : Adopté à la majorité (10 Pour, 2 abstentions).

2017_059. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE À LA SOCIÉTÉ SFHE POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX.

Monsieur le Maire propose de valider le nouveau plan de financement afférent à la construction de 12 logements sociaux par la société SFHE faisant l'objet d'un bail à construction sur les anciens bâtiments dits du Cellier et de la Fruitière. La subvention d'équilibre à apporter par la commune fixée initialement à 70 000 € est aujourd'hui définie à 63 500 €, baisse résultant de la prise en charge par la commune des travaux d'aménagement du parvis de la future médiathèque.

Vote : Adopté à la majorité (11 Pour, 2 abstentions).

FINANCES PUBLIQUES

2017_060. ADOPTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU PROFIT DU SYMIELECVAR POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS RÉALISÉS SOUS SA MAITRISE D'OUVRAGE.

Dans le cadre de l'opération d'aménagement d'un parc de stationnement en cœur de village, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de dissimuler par enfouissement le réseau électrique actuellement en aérien. Dans cet objectif, il convient d'apporter un fond de concours au SYMIELECVAR, qui dispose de cette compétence, pour que ce dernier réalise ces travaux sous sa maîtrise d'ouvrage. Le fonds de concours à apporter au SYMIELECVAR est défini à 6 375 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2017_061. BUDGET GÉNÉRAL, DECISION MODIFICATIVE N° 2.

Monsieur le Maire propose d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2017 :

COMPTES DEPENSES								
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant	
D	F	022	022		HCS	DEPENSES IMPREVUES	-1 022,00	
D	F	011	63512		HCS	TAXES FONCIERES	1 022,00	
D	I	21	2181	101	027	Installations générales, agencements et aménagemen	2 000,00	
D	I	21	2113	106	HCS	TERRAINS AMENAGES AUTR. QUE VOIRIE	-8 500,00	
D	I	20	20415 11	106	HCS	Biens mobiliers, matériels et études	8 500,00	
D	I	21	2151	118	HCS	RESEAUX DE VOIRIE	-32 000,00	
D	I	21	2135	117	001	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGEM.	5 000,00	
						TOTAL	-25 000,00	
COMPTES RECETTES								
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant	
R	I	16	1641	OPFI	HCS	EMPRUNTS EN EUROS	-25 000,00	
						TOTAL	-25 000,00	

Vote : Adopté à l'unanimité.

2017_062. DON EN FAVEUR DES ANTILLES FRANÇAISES.

Monsieur le Maire propose de faire un don de 500 € à l'Association des Maires du Var au profit des Antilles françaises lourdement sinistrées lors du passage de l'ouragan IRMA durant le mois de septembre 2017.

Vote : Adopté à l'unanimité.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

2017_063. MODIFICATION DES STATUTS DU SYMIELECVAR

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de délibérer afin d'approuver l'adhésion du SIE de Bargemon au SYMIELECVAR.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2017_064. APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE L'ANNÉE 2016.

Après avoir donné lecture du rapport d'activité fourni par le syndicat mixte du haut Var, Monsieur le Maire propose d'en prendre acte.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2017_065. Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de l'année 2017 Sécheresse / réhydratation des sols

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Montfort sur Argens n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle lors de la procédure menée en 2016 alors que de nombreux problèmes subsistent et que la sécheresse a perduré en 2017 et propose de lancer une nouvelle procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2017.

Vote : Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h29

Le Maire

Eric AUDIBERT

Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.

Affiché le :